

Janvier 2021

EDITO



C'est avec nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité que toute l'équipe municipale se joint à moi pour commencer cette année 2021.

Les aléas de cette période compliquée nous ayant obligé à reculer à plusieurs reprises l'édition de ce bulletin municipal, la traditionnelle cérémonie des vœux n'ayant pas lieu non plus, vous trouverez dans ce bulletin des nouvelles de la vie de notre commune.

Malgré toutes les complications dues à la situation sanitaire actuelle, c'est avec enthousiasme que l'équipe municipale a pris ses fonctions, depuis bientôt 6 mois !

La mise en place des différentes commissions, la découverte des dossiers pour certains, l'organisation du travail a demandé du temps et de l'énergie, mais commence à être bien en place.

Nous remercions tous les acteurs communaux, services, ADMR, équipe de la maison médicale, école, crèche, commerçants, restaurateurs, hébergeurs... qui ont su s'adapter et qui continuent à rendre leurs services en dépit des contraintes.

La saison d'été qui a été une bonne saison, et la fréquentation touristique exceptionnelle des vacances de Noël, démontrent le potentiel de notre commune quant à la qualité de vie et un tourisme nature. Des pistes pleines d'espoir pour le futur de notre village...!

Tout en continuant à respecter gestes barrières et mesures de protection sanitaire, je vous souhaite à nouveau une bonne année, une bonne santé et que notre village continue à être un lieu où il fait bon vivre.

Laurent Bernard, maire.

BULLETIN MUNICIPAL Lus-La-Croix-Haute

DES COLIS DE NOËL 100% LOCAL

Le repas des anciens, institution pourtant inébranlable, n'a pu avoir lieu cette année... La mairie a offert à la place, des colis gastronomiques aux personnes de plus de 65 ans, inscrits sur les listes électorales. Pas moins de 130 colis, uniquement constitués de produits locaux ont été distribués !



UNE FIN D'ANNÉE LUMINEUSE

Vous aurez sans doute remarqué combien le village était bien décoré cette fin d'année... Nouvelles illuminations, paquets cadeaux multicolores, à nouveau fabriqués par les enfants du péri-scolaire... Le tout saupoudré de neige fraîche, pour saluer la magie de l'hiver !



LES AIGUILLES

Les travaux des Aiguilles avancent bien, pour une livraison imminente ?

Une rénovation globale et performante, qui va permettre aux différentes associations, musée, bibliothèque... d'exercer leurs activités dans un cadre confortable et aux normes. Une mise en valeur aussi du patrimoine du cœur du village, qui permettra à notre tissu associatif déjà riche, de se déployer encore mieux !

UNE NOUVELLE ASSOCIATION !

Au mois de janvier 2020, une nouvelle association a vu le jour au sein de notre commune de Lus-La-Croix-Haute : les « **Secouristes en Herbe** ». Née d'un partenariat entre l'école et les sapeurs-pompiers volontaires de Lus-La-Croix-Haute, elle a pour but de permettre aux jeunes de se construire citoyens, en les sensibilisant notamment aux gestes qui sauvent et à la prévention des risques, grâce à des activités diverses en lien avec notre patrimoine.

Pour cela deux projets ont été mis en place :



Le premier est la création d'un livre qui sortira chaque année, coécrit par les membres de l'association et avec la participation de la classe de CM2 de l'école primaire. Ces livres sont écrits avec le souci de respecter le programme de l'éducation nationale « **apprendre à porter secours** » pour pouvoir intégrer les bibliothèques scolaires.

Le premier tome intitulé « **Espirito** » est sorti au mois de septembre, il a pour sujet **l'AVC au travers de la transhumance et de notre patrimoine Lussois**.

Vous le trouverez en vente au prix de 12 € dans tous les commerces du village, les bénéfiques permettant de financer le deuxième projet.

La comcom a offert un livre à chaque classe des écoles du Diois .

Le second tome est actuellement en cours d'écriture.

Le deuxième projet, qui a malheureusement été mis entre parenthèses du fait de la crise sanitaire actuelle, serait de permettre à nos futurs jeunes adhérents âgés de 7 à 16 ans de participer à des animations hors temps scolaire, des ateliers, stages, conférences, événements et visites afin de sensibiliser la population, premier maillon de la chaîne des secours, à la nécessité d'être formée aux gestes qui sauvent.

Nous espérons grâce à tout cela faire de notre jeunesse des futurs adultes responsables et altruistes et pourquoi pas, faire naître chez certains d'entre eux des futures vocations.

PROJET D'UN JARDIN PARTAGÉ ET SOLIDAIRE

Un petit groupe s'est constitué cet automne autour d'un projet de jardin collectif...

Ce **jardin partagé et solidaire** de Lus La Croix Haute, sera créé sur un terrain mis à disposition par la commune au moyen d'une convention. Ce sera un espace commun de jardinage mais aussi de convivialité, de partage et de respect mutuel.

Il sera géré et animé par les adhérents qui le cultiveront en mettant en pratique une gestion écologique du site.

Le jardin partagé et solidaire favorisera les rencontres entre les habitants du village. Il sera accessible à tous. Terrain d'expérimentation écologique et démocratique, il participera au maintien de la biodiversité et à la diffusion des connaissances par l'échange de savoirs et de savoir-faire.

Ce jardin se développera en plusieurs pôles :

- Parcelles collectives cultivées par un groupe de personnes désireuses de travailler ensemble, dans un esprit de

courtoisie, de convivialité, de solidarité, de partage, mais surtout de cocréation et de coresponsabilité.



- Parcelles éducatives : qui pourront être mises à disposition de toute personne désireuse de créer un lieu pédagogique, d'expérimentation, un lieu d'apprentissage technique. Qui pourront être mises à disposition des enseignants de l'école, ou de toute autre structure travaillant sur l'environnement et l'éducation.

Ces pôles représentent les 2 principales orientations du jardin, mais d'autres objectifs pourraient, avec le temps, voir le jour comme par exemple, une parcelle solidaire qui serait cultivée par l'ensemble des jardiniers dans un but de donner les légumes aux foyers les plus modestes.

L'Espace de Vie Sociale des Lucioles a accepté d'être porteur du projet.

Si vous êtes intéressés par ce projet qui s'adresse plus particulièrement aux habitants du bourg, laissez vos coordonnées à la mairie.

ADMR LES LUCIOLES

Aujourd'hui, **l'ADMR Les Lucioles est une association incontournable** pour les habitants de Lus et ses alentours. S'organisant autour de 3 pôles (Multi-Accueil, Espace Vie Sociale, Accueil de Loisirs), elle poursuit avec passion et professionnalisme l'animation de la vie locale lussoise et l'accueil de vos enfants, de 3 mois à 18 ans !

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Les Lucioles ont rejoint la fédération ADMR de la Drôme. La fédération nous accompagne avec des appuis administratifs, techniques et humains.

Mais c'est par définition grâce à l'investissement bénévole que l'association peut fonctionner ; cela est possible depuis maintenant 28 ans et cela doit continuer.



L'ACCUEIL PETITE ENFANCE

9 enfants ont repris le chemin de la crèche depuis la rentrée scolaire. Léa, Chloé et Sylvie assurent leur bien-être, en proposant des activités d'éveil adaptés à leur âges. Kim est venue renforcer l'équipe suite au départ de Solange, et de celui d'Elodie en congé maternité.

La crèche est agréée par le service PMI pour 12 places. Il reste donc des places disponibles.

Alors, n'hésitez pas à prendre contact au 04.92.58.53.66. Nous serons heureuses de vous accueillir.

Pour le centre de loisirs des vacances d'hiver qui sera ouvert du 22 février au 6 mars, **la directrice, Julia recherche une personne ayant le BAFA.**



En France l'école publique est laïque et gratuite.

Cette gratuité ne se traduit pas dans toutes les communes de la même manière, les « fournitures de rentrée » peuvent venir alourdir la note des familles, certaines parfois ne peuvent financer une sortie trop coûteuse.

L'état assure le salaire des enseignants, les communes viennent enrichir (plus ou moins) cet environnement scolaire, avec du personnel municipal en maternelle, et le financement des activités.

L'écolier de Lus et ses parents peuvent, eux, aborder l'année scolaire sereinement, un simple cartable sur le dos. Pas de longue liste de fournitures scolaires, le matériel du parfait petit écolier lui sera remis gratuitement à l'école. De même toutes les activités avec sortie sont entièrement prises en charge.

Pour la semaine ski, les enfants bénéficient de l'encadrement, bien sûr, du transport, mais aussi du forfait saison.

Pour la piscine, entrée gratuite à l'année, cycle d'apprentissage avec encadrement à deux pas de l'école, l'écolier n'a qu'à gérer son maillot et depuis cette année son bonnet de bain.

Pour les classes de mer ce sera un départ voire deux pour les plus chanceux pendant le cycle de primaire, au bord de l'océan. Le plus dur est souvent de quitter le cocon familial pendant dix jours mais les souvenirs resteront gravés à vie. Là, la participation des familles prend en charge la pension qui reste modeste, grâce notamment au **fort investissement de l'association des « Amis de l'École »**.

Tout cela est rendu possible par la **participation de la commune**, un budget proche de mille euros par élève mais aussi par une **aide bénévole significative** des parents, grands-parents, amis et même du Père Noël, soit au travers des moyens apportés par les « Amis de l'École », soit par une aide à l'encadrement indispensable pour le ski et la piscine.

Que les personnels de l'école qui enseignent et éduquent, que tous ceux qui permettent à nos enfants de vivre cette tranche de vie avec bonheur et richesse en soient remerciés et formulons le vœu en ce début d'année que les écoliers de Lus-La-Croix Haute puissent continuer longtemps à bénéficier de cet environnement scolaire enrichissant.



LA CANTINE SCOLAIRE

a été entièrement re-lookée pendant les vacances de la Toussaint : peintures, carrelage de la cuisine refaits, tables réglables, chaises adaptées aux petits et aux plus grands et divers mobiliers achetés.

Un investissement nécessaire pour une ambiance colorée, lumineuse dans un espace de convivialité et de confort pour le bien-être des enfants et du personnel !



Une permanence d'Accueil était organisée à la station pour la période des vacances de Noël. Nous avons ainsi pu renseigner la clientèle tout en améliorant l'offre d'activité adaptée à la période : circuits raquettes, itinéraires d'accès aux différents départs de ski de randonnée . .

Les pistes étaient fermées du fait d'un enneigement insuffisant et de l'interdiction de pouvoir ouvrir les remontées mécaniques. L'office du tourisme et les stations de la Drôme , avec les partenaires (loc matériel, accompagnateurs, ESF et Guide...) proposaient un petit guide à destination des touristes, afin qu'ils puissent passer un bon séjour.

Ainsi le site de la Jarjatte a vu sa fréquentation augmenter de jour en jour et particulièrement la deuxième semaine avec le retour de la neige.

Les autres activités permettant la découverte du milieu (sentiers raquettes et pédestres), la piste de luge et le ski de randonnée sont en nette progression, preuve si il le fallait que notre site peut être très attractif.

Concernant l'ouverture des pistes de ski alpin et remontées mécaniques, nous sommes dans l'expectative. Nous espérons être fixé mi-janvier pour une ouverture en février.

Les stations de la Drôme ont cependant fait le choix d'ouvrir les Téléskis dès le 14 Janvier pour les écoles (dans le cadre de l'arrêté du 4 Décembre qui nous permet une ouverture exceptionnelle).

Ainsi des enfants scolarisés de Lus mais aussi des Hautes Alpes et du Diois vont pouvoir chauffer les skis.

Les pistes nordiques sont ouvertes depuis le 2 Janvier, avec d'excellentes conditions de ski. L'accès est payant pour les skieurs, la redevance devant être prise en billetterie à la station de ski alpin. Pour rappel cette contribution participe aux dépenses liées à la préparation, au damage balisage et à l'organisation des secours.

RAPPEL

L'accès aux pistes de fond est réservée aux skieurs ayant un forfait ou redevance. Les randonneurs à pied ou raquette devront emprunter les itinéraires balisés « VOIE BLANCHE »

NOUVEAUTÉ 2020-2021, le domaine nordique de Lus la Jarjatte rentre dans le Nordic Pass "Massif du Trièves Matheysine".

Ce Pass couvre les domaines nordiques suivants : Gresse en Vercors, Chichillianne, La Motte d'Aveillans, Tréminis, L'Alpe du Grand Serre et Lus la Jarjatte

Vous avez donc la possibilité d'acheter un SEUL forfait qui couvre l'ensemble des domaines cités ci dessus : le tarif est de 52 € sur site pour un adulte (17 ans 75 ans).

ETAT CIVIL

Naissances :

Thibault BLACHE né le 16/07/2020

Youna SCHMAUCH née le 26/07/2020

Guénaëlle RAY née le 19/10/2020

Johanne PARRON née le 14/12/2020

Mariages :

Juliette FERMENT et Bruno ABRANT
Le 11/07/2020

Alison CARY et Antoine AZZOLINI
Le 9/01/2021

Décès :

Raymonde GIOVANELLA
décédée le 24/02/2020

Gérard BOREL
décédé le 03/08/2020

Marie ROMAND
décédée le 17/08/2020

Roger VIGELLE
décédé le 09/11/2020

Ilidio MARTINS
décédé le 16/11/2020

Henri GIRARD
décédé le 21/11/2020

Jacques REYMOND
décédé le 23/11/2020

Félix ORAND
décédé le 4/12/2020

LUS LA CROIX HAUTE : UN SITE NATURA 2000 !

Chères habitantes, chers habitants de Lus-la-Croix-Haute,

La commune de Lus-la-Croix-Haute, sur laquelle vous résidez, présente une richesse naturelle des plus remarquables !

Ces richesses naturelles sont d'ailleurs reconnues dès 1999 par la création d'un site Natura 2000, puis en 2012 par le site classé du vallon de la Jarjatte.

Aujourd'hui, le site Natura 2000 de Lus la Croix Haute et son plan de gestion (appelé Document d'Objectifs) nécessitent une mise à jour générale.

Pour la réaliser, nous souhaitons nous appuyer sur vous, qui connaissez le site de très près ou d'un peu plus loin.

Si vous êtes intéressés pour participer à la co-construction du nouveau Document d'Objectifs Natura 2000 de Lus, **nous mettons à votre disposition un questionnaire joint à ce journal !**

Simple et rapide (entre 5 et 10 minutes maximum), ce questionnaire vous permettra de nous transmettre vos connaissances et observations sur le site Natura 2000 de Lus.

Une fois rempli, merci de bien vouloir le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 5 mars 2021.

MERCI de votre participation active afin de construire ensemble un nouveau Document d'Objectifs Natura 2000, au plus près des enjeux écologiques et socio-économiques lussois.



ALERTER, MASSER, DEFIBRILLER

En ce début de nuit de janvier, les bips de trois de nos sapeurs-pompiers volontaires lussois sonnent la première intervention de l'année. La première des 120 interventions annuelles assurées par notre Centre d'Incendie et de Secours.

Les routes sont blanches. La nuit des 3 pompiers le sera aussi.

Si la fin de l'année 2020 a plutôt été orientée sur la RD1075 par du secours routier, il en est tout autre cette nuit.

Avec le VSAV, ils se rendent chez une victime pour un malaise cardiaque. Intervention courante qui se déroule normalement. La victime est installée dans la cellule chauffée du VSAV dans l'attente du médecin coordinateur du SAMU. C'est lui, après auscultation plus approfondie, qui déterminera l'hôpital dans lequel les pompiers conduiront la victime.

Tout à coup, son cœur s'arrête. Les pompiers s'affairent ! Ils sont préparés à cette situation tant redoutée. Un massage cardiaque est tout de suite entrepris par un premier pompier, le deuxième installe le défibrillateur tandis que le troisième s'occupe de l'oxygène.

3 minutes et 1 choc ! 3 minutes et 1 choc électrique entre l'arrêt du cœur de la victime et son « retour à la vie ».

Ce matin, c'est une belle histoire qu'on vient vous exposer, mais qui est possible uniquement grâce à votre participation. Vous qui allez passer l'alerte, qui allez protéger ou réaliser les premiers gestes de secours.

La mise à disposition de défibrillateurs dans les véhicules pompiers et certains lieux publics a révolutionné la prise en charge des arrêts cardiaques et fortement augmenté le taux de survie.

Dans le village, un défibrillateur tout public est à votre disposition dans le hall d'entrée de la maison médicale et des formations sont dispensées par les pompiers pour le public mais aussi pour les personnes qui souhaiteraient porter l'uniforme et intervenir à leur côté.

Depuis l'arrivée du défibrillateur, ce sont trois cœurs qui ont pu être relancés sur Lus. Trois cœurs de 9 mois, 40 et 54 ans qui battent encore au moment où vous lisez ces quelques lignes.

Apprenons à nous servir de ce merveilleux outil.

Mot de la victime :

« Je souhaitais remercier l'équipe d'intervention de sapeurs-pompiers qui est venue en aide à ma vie la nuit du 5 au 6 janvier. J'admire le calme et le sang froid dont vous avez fait part, à mon égard.

L'équipe d'intervention a été adorable, ils seront toujours des anges pour moi-même. Cette nuit-là, les sapeurs-pompiers sont venus pour me sauver la vie mais pas seulement : aussi sauver ma famille qui était bouleversée. Nous vous remercions vivement et nous vous souhaitons une bonne année sans oublier une très bonne santé »



LES COMMISSIONS MUNICIPALES

TRAVAUX / URBANISME : Hervé LIOTARD / Yves GAILLARD / Jean Luc MATHIEU / Patrick BEAUME / Alain MATHERON / Daniel JACQUEMOUD / Marc PAVIER / Julie MICHEL / Christian DOPFFER

ENVIRONNEMENT / AGRICULTURE : Hervé LIOTARD / Patrick BEAUME / Christian DOPFFER / Julie MICHEL / Yves GAILLARD / Catherine MILLET / Marie-France PEYRICHOU / Gisèle ROUSSEL / Alain MATHERON / Marc PAVIER / Thibault COLLANGE

SOCIAL / ENFANCE / FAMILLE : Alain MATHERON / Marie-France PEYRICHOU / Corinne NAU / Gisèle ROUSSEL / Catherine MILLET

ÉCONOMIE / TOURISME : Alain MATHERON / Julie MICHEL / Yves GAILLARD / Catherine MILLET / Daniel JACQUEMOUD / Patrick BEAUME / Gisèle ROUSSEL

FINANCES : Alain MATHERON / Hervé LIOTARD / Marie-France PEYRICHOU / Julie MICHEL / Daniel JACQUEMOUD

SÉCURITÉ DES PISTES : Julie MICHEL / Marc PAVIER / Yves GAILLARD

COMMUNICATION / VIE ASSOCIATIVE / CULTURE : Marie-France PEYRICHOU / Julie MICHEL / Corinne NAU / Alain MATHERON / Gisèle ROUSSEL / Jean Luc MATHIEU

FORÊT : Hervé LIOTARD / Patrick BEAUME / Marc PAVIER / Christian DOPFFER / Alain MATHERON / Catherine MILLET

APPEL D'OFFRES : Hervé LIOTARD (Suppléant Alain MATHERON) / Marie-France PEYRICHOU (Suppléant Jean-Luc MATHIEU) / Daniel JACQUEMOUD (Suppléant Yves GAILLARD)

INFOS PRATIQUES

NOUVEAUX HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 11h30

ADRESSAGE :

Nous vous rappelons que l'adressage postal (N° et nom de la voie) est maintenant obligatoire, pour la Poste, les secours, etc... Un certain nombre de plaques numérotées (gratuites) attendent toujours en mairie...